

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: OLEO-MAC PROSINT 2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Huile de moteur

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur EMAK S.p.A.
Via Fermi 4
42011 BAGNOLO IN PIANO (RE) - ITALY

Téléphone: +39 0522 956611 (Numéro de téléphone de notre standard)

Télécopie: +39 0522 951555

E-mail: schedesicurezza@emakgroup.net

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +39 0522 956611 (Numéro de téléphone de notre standard) -
Horaires de bureau: 8.30 - 12.30; 14.00 - 18.00

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aucune information disponible

2.2 Éléments d'Étiquetage EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux. Les composants ne sont pas dangereux ou sont en dessous des limites de déclaration légales.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N°d'enregistrement REACH	Notes
Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	EC: 918-271-7	1,00 - <10,00%	01-2119979538-16-0000	
Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous	EINECS: 265-149-8	1,00 - <10,00%	01-2119456620-43	
Huile de base, basse viscosité	EINECS: 276-738-4	1,00 - <10,00%	01-2119474889-13	

*Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	EC: 918-271-7	CLP:	Asp. Tox. 1; H304
Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous	EINECS: 265-149-8	CLP:	Asp. Tox. 1; H304
Huile de base, basse viscosité	EINECS: 276-738-4	CLP:	Asp. Tox. 1; H304

CLP: Règlement n°1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités: Éloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas de malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau. En règle générale, le produit ne provoque pas d'irritations de la peau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:** Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Éviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Aucune information disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage: Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour letransvasement.

Protection de la peau

Protection des Mains: Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR). Éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant gants de protection et à respecter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter l'inhalation des vapeurs/aérosols.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

**Contrôles
environnementaux:**

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	liquide
Couleur:	Rouge
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges
pH:	Non applicable
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges
Point d'ébullition:	Valeur sans importance pour la classification
Point d'éclair:	Valeur sans importance pour la classification
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification
Limite supérieure d'inflammabilité (%)–:	Non applicable aux mélanges
Limite inférieure d'inflammabilité (%)–:	Non applicable aux mélanges
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable aux mélanges
Densité:	0,86 g/cm ³ (20 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification
Viscosité, cinématique:	63,92 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à Éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières Incompatibles:	Comburents forts. Acides forts. Bases fortes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

10.6 Produits de Décomposition Dangereux: La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Ingestion

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, LD 50 (Rat): > 5.000 mg/kg

isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, LD 50 (Rat): > 15.000 mg/kg

disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité LD 50 (Rat): > 2.001 mg/kg

Contact avec la peau:

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, LD 50 (Rat): > 5.000 mg/kg

isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, Aucune information disponible

disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité LD 50 (Lapin): > 2.001 mg/kg

Inhalation:

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, Aucune information disponible

isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, Aucune information disponible

disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité Aucune information disponible

Toxicité à dose répétée:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, Aucune information disponible

isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, Aucune information disponible

disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité Aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

Mutagenicité des Cellules Germinales

In vitro:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

In vivo:

Produit: Aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,
isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

Cancérogénicité:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,
isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,
isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,
isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,
isoalcanes, cycliques,
<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Risque d'Aspiration:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë:**Poisson:**

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

Invertébrés Aquatiques:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous

Huile de base, basse viscosité

Toxicité chronique:**Poisson:**

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

Invertébrés Aquatiques:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,

isoalcanes, cycliques,

<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

Toxicité pour les plantes aquatiques:

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,

isoalcanes, cycliques,

<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,

isoalcanes, cycliques,

<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Hydrocarbures, C12-C13,

isoalcanes, cycliques,

<2% aromatiques

Aucune information disponible

Hydrocarbon solvent,
disaromatized, low viscous

Aucune information disponible

Huile de base, basse viscosité

Aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

- 12.4 Mobilité dans le Sol:** Aucune information disponible
Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement
Hydrocarbures, C12-C13, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques: Aucune information disponible
Hydrocarbon solvent, disaromatized, low viscous: Aucune information disponible
Huile de base, basse viscosité: Aucune information disponible
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:** Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.
- 12.6 Autres Effets Néfastes:** Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors du stockage de produits usés.

Codes européens de déchets

Produit utilisé 13 02 05*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/RID

- 14.1** Numéro ONU: -
- 14.2** Nom d'Expédition des Nations Unies: -
- 14.3** Classe(s) de Danger pour le Transport: Marchandises non dangereuses
Classe:
Étiquettes: -
N°de danger (ADR): -
Code de restriction en tunnel: -
- 14.4** Groupe d'Emballage: -
- 14.5** Dangers pour l'environnement: -
- 14.6** Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: -

ADN

- 14.1** Numéro ONU: -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

- 14.2** Nom d'Expédition des Nations Unies: -
- 14.3** Classe(s) de Danger pour le Transport:
- Classe: Marchandises non dangereuses
- Étiquettes: -
- 14.4** Groupe d'Emballage: -
- 14.5** Dangers pour l'environnement: -
- 14.6** Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: -

- IMDG**
- 14.1** Numéro ONU: -
- 14.2** Nom d'Expédition des Nations Unies: -
- 14.3** Classe(s) de Danger pour le Transport:
- Classe: Marchandises non dangereuses
- Étiquettes: -
- N° d'urgence: -
- 14.4** Groupe d'Emballage: -
- 14.5** Dangers pour l'environnement: -
- 14.6** Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: -

- IATA**
- 14.1** Numéro ONU: -
- 14.2** Nom de transport complet: -
- 14.3** Classe(s) de Danger pour le Transport:
- Classe: Marchandises non dangereuses
- Étiquettes: -
- 14.4** Groupe d'Emballage: -
- 14.5** Dangers pour l'environnement: -
- 14.6** Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: -
- 14.7** **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:** non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

- 15.1** **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Aucune

Regolamento (CE) n. 850/2004 relativo agli inquinanti organici persistenti: Aucune

Réglementations nationales Les réglementations locales doivent être respectées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles classé: 84
36

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations: La classification correspond au actuel règlement EU 1272/2008 (CLP), mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Date de Révision: 12.01.2016

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite. Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.



our **power**, your **passion**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications



our **power**, your **passion**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications



It's an **Emak S.p.A.** trademark
42011 Bagnolo in Piano (RE) Italy
www.myoleomac.com

 www.youtube.com/MyOleoMac
 www.facebook.com/OleoMacItalia
 www.instagram.com/OleoMacItalia

